

Grigny

INFORMATIONS

N° 308 de Grigny Informations • Novembre 2009

• Site internet <http://www.grigny91.fr> • adresse électronique : contact@grigny91.fr



Et maintenant ?

Nous devons malheureusement constater que le Préfet n'est pas revenu sur sa décision d'augmenter très fortement les impôts locaux. Je me suis adressé au Directeur Départemental des services fiscaux qui m'a répondu favorablement : « La trésorerie de Grigny examinera avec la plus grande bienveillance les demandes de délais permettant l'étalement des paiements ». Un dispositif de soutien administratif est également mis en place en mairie (voir page 6). Ainsi, en 2009 la seule initiative qu'a prise le Préfet pour notre budget de fonctionnement a été de réduire les moyens de nos services de 1 M € (en plus des réductions déjà décidées par les élus) et d'augmenter très fortement les impôts locaux. C'est d'autant plus injuste que si Grigny partage les mêmes difficultés que bon nombre de communes aujourd'hui (voir page 6), nous subissons, en plus, les conséquences du non respect de l'engagement financier de l'Etat. En effet, en 2000 l'Etat s'est engagé auprès de la ville de Grigny pour la création de nouveaux services aux habitants. A ce titre, il a apporté une subvention (4 M€ en 2003 et 3 M€ en 2004) qu'il a supprimée en 2005. Cette défaillance de l'Etat est la cause principale du déficit qui s'est cumulé chaque année depuis 2005. D'ailleurs, le Président de la Chambre Régionale des Comptes souligne (journal France Soir du 15 octobre 2009) : que « le problème de cette ville ne réside pas tant dans ses dépenses mais dans les recettes ». (voir page 7).

ET MAINTENANT ?

Nous préparons le budget 2010. J'ai proposé au Préfet un « contrat d'objectifs » qui intègre la poursuite de nos efforts de gestion mais aussi nécessairement des mesures de l'Etat et d'autres partenaires financiers.

Le Conseil Municipal a fait des propositions en ce sens : il faut en discuter ! Tout doit être fait pour permettre la poursuite du travail engagé auprès des habitants et la réussite des évolutions de notre ville. C'est dans cet esprit que nous nous adressons aux parlementaires de l'Essonne et aux Ministres concernés. Dans la période qui vient, nous continuerons de vous tenir informés et vous associer aux initiatives que nous devons prendre, tous ensemble, dans cette nouvelle étape.

Le Maire, Conseiller Général
Claude VAZQUEZ

Le Contrat Local de Sécurité à Grigny.

page 2

Alerte Seveso :

un silo à grains en feu menaçait d'exploser.

page 3

Projet de ville

Une école, des services publics, un parc paysager à Grigny2.

page 4

IMPÔTS LOCAUX
Un dispositif de soutien administratif pour les contribuables.

page 6

Un bon cru

pour "Mon Village en Ville".

page 9



IMPÔTS LOCAUX

Un numéro spécial budget communal a été distribué le 27 octobre 2009. Il est disponible en mairie et dans les équipements municipaux.



Le rendez-vous des associations au forum de rentrée : page 10

Grande Borne/Association Décider

Rencontre Musicale

Autour de Beethoven avec l'Orchestre National de Massy, les Chœurs des ensembles vocaux de l'Essonne, dimanche 6 décembre à 16h au Gymnase du Labyrinthe, et la participation des choristes de Grigny et du groupe de chant de la Grande Borne.

► PRATIQUE...

Mairie

19 route de Corbeil
(01 69 02 53 53) : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (mardi jusqu'à 19h), et samedi de 8h30 à 12h.

Maisons de Quartier

Maison de Quartier du Village, les Aiglons (01 69 02 41 20) : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Maison de Quartier Pablo Picasso, avenue des Sablons (01 69 06 77 78) : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.

Maison de Quartier Les Tuileries, chemin des Chaulais (01 69 02 21 91) : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, (fermé le mercredi matin) et de 13h30 à 17h, (mardi jusqu'à 18h et mercredi 17h30).

Maison de quartier Marie Curie, 13/14 place aux Herbes (01 69 21 17 33) : Du lundi au vendredi 9h30 13h30 17h30.

A la Maison de la petite enfance

Rue Saint-Exupéry (01 69 02 41 10).

Le Point Info accueil : Accueil téléphonique (01.69.02.41.19) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

La Crèche familiale (01 69 02 41 13).

La Crèche collective (01 69 02 41 16).

La halte jeux (01 69 02 41 14) : Lundi et mardi de 9h à 17h, mercredi de 9h à 12h, jeudi et vendredi de 9h à 17h.

Le Relais Assistants Maternels-Parents

(01 69 02 41 12) : Accueil téléphonique le lundi de 10h30 à 12h et le vendredi de 13h à 15h. Accueil sur rendez-vous le lundi de 13h à 18h et le mercredi de 9h à 13h. Accueil libre mardi de 17h à 19h et un samedi par mois de 9h à 12h.

La halte-accueil

Avenue des Sablons (01 69 43 62 01) : Lundi, mardi et jeudi de 9h à 17h, mercredi jusqu'à 12h, et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le lieu passerelle

Rue de l'Arcade (01 69 25 88 61) : Du lundi, au vendredi de 8h30 à 11h30 (fermé le mercredi).

La Caravelle, multi accueil

Rue du Minotaure, (01 69 12 36 60) : Accueil téléphonique ou sur rendez-vous.

Farandole

8/9 place aux Herbes (01 69 21 08 38) : Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h (vendredi de 14h à 17h).

Quotient familial

Le calcul du quotient familial détermine le prix des activités municipales (restauration scolaire, accueils périscolaires du matin et du soir, centre de loisirs, conservatoire, école des sports, arts plastiques...). Le renouvellement se fera entre le 1er novembre et le 31 décembre. Pour tous renseignements s'adresser au service

Enfance/Education en mairie (fermé mardi et vendredi matin).

Pôle d'accès aux droits

Au service Prévention Sécurité, Ferme Neuve, chemin du Plessis.

Les permanences juridiques sont uniquement sur rendez-vous (01 69 02 45 70) :

MEDIAVIP91 (aide aux victimes d'infractions pénales) tous les mardis de 14h à 17h.

CIDFF91 (droit de la famille, travail, biens immobiliers...) tous les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h.

Délégué du Médiateur de la République (litiges avec administration ou service public) tous les lundis de 14h à 17h.

Avocat du Barreau de l'Essonne 2 jeudis par mois de 14h à 16h.

CAF

16 place aux Herbes (01 60 91 89 38). Permanence administrative mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, et 1er mardi de chaque mois de 13h30 à 16h.

CAF

16 place aux Herbes (01 60 91 89 38). Permanence administrative mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, et 1er mardi de chaque mois de 13h30 à 16h.

Bibliothèques

Bibliothèque Victor Hugo, 2 place de la Carpe (01 69 45 45 15) :

Du mardi au samedi de 15h à 18h, mercredi de 10h à 12h, et de 14h à 18h et samedi de 14h à 17h.

Bibliothèque Pablo Picasso, avenue des Sablons (01 69 06 06 82) :

Du mardi au vendredi de 16h à 18h, mercredi de 10h à 12h, et de 14h à 18h, et samedi de 10h à 13h.

Piscine municipale

La piscine municipale, 3 voie Athéna (01 69 45 52 07), est ouverte mardi de 12h à 13h30, mercredi de 15h à 18h, vendredi de 12h à 13h30 et de 18h à 20h15, samedi de 14h à 18h et dimanche de 9h à 13h. Les tarifs pour les Grignois sont, 2€ par adulte et 1.40€ par enfant, pour les non Grignois 2.60€ par adulte et 1.60€ par enfant. La carte abonnement 10 entrées coûte 16.60€ par adulte et 10.90€ par enfant. La carte abonnement 20 entrées pour les enfants, valable uniquement en période de vacances scolaires, coûte 10.40€.

Le ticket loisirs jeunes

Les jeunes Essonnais de 6 à 15 ans peuvent se procurer le ticket loisirs jeunes pour pratiquer l'activité artistique, culturelle ou sportive de leur choix. Il suffit de retourner à la CAF, l'attestation d'inscription dans une structure de loisirs, rattachée à une fédération ou agréée, avant le 31 octobre. Des dépliants d'informations sur la démarche à suivre sont disponibles en mairie et dans les lieux d'accueil de la CAF, 16 place aux Herbes.

Conservatoire municipal

Le conservatoire de musique, de danse et d'arts plastiques de Grigny, a déménagé dans les anciens locaux de l'école Minotaure/Centaure, 1-3 rue des Petits Pas (01 69 45 03 27). Renseignements et inscriptions : mardi et jeudi de 16h à 19h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 16h à 18h et samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

ACTUALITÉ

Contrat Local de Sécurité

Un outil partenarial de prévention de la délinquance



Le Contrat Local de Sécurité (CLS) de la ville de Grigny a été signé le 15 octobre pour 3 ans, sous l'égide du Maire, par le Procureur de la République, le Préfet de l'Essonne, l'Inspecteur d'Académie de l'Essonne, le Président du Conseil Général de l'Essonne, le Président du Conseil d'Administration des Transports Intercommunaux Centre Essonne, le Président du Conseil d'Administration de l'OPAC, et la Présidente du Conseil Syndical Principal de la Copropriété Grigny 2. Ce CLS a pour objectif, réduire la

délinquance et utiliser le programme de réaménagement urbain pour la reconquête des quartiers difficiles. Il se décline en 12 objectifs opérationnels de 28 actions intervenant dans les champs de la prévention de l'éducation et de la citoyenneté, de la dissuasion et de la prévention situationnelle et de la sanction, de la réparation et de l'aide aux victimes. Il couvre toute la problématique de la délinquance et de la prévention de l'échec scolaire, en facilitant la participation citoyenne, les problèmes de sécurité, les

marchands de sommeil, et la récidive. Tous, se sont accordés pour souligner la qualité de son contenu qui constitue un cadre fédérateur. «Le contrat prévoit de poursuivre toutes les actions de prévention et de sécurité engagées à travers le comité de citoyens et les assises annuelles de la citoyenneté. La coproduction de la sécurité comme un bien commun à tous est un axe fédérateur pour l'ensemble des acteurs de la commune. C'est l'affaire de tous dans une démocratie» rappelait le maire en ouverture du conseil plénier. Afin de faire vivre ce CLS, quatre groupes de travail ont été constitués, sur l'évaluation de la mise en place expérimentale de la vidéo surveillance à Grigny2, sur le suivi des mineurs avec l'Education Nationale et le parquet, sur l'amélioration du cadre de vie avec les bailleurs sociaux, sur l'accueil des Travaux d'Intérêt Général avec le judiciaire. Les conditions sont réunies pour une base de travail pérenne avec les partenaires pour l'amélioration du traitement de l'insécurité et le développement de la prévention sur Grigny.



Signature du Contrat Local de Sécurité, de nouvelle génération le 15 octobre à la Ferme Neuve.

EXPRESSION D'ELUS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITE MUNICIPALE

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

L'acquisition du droit d'expression pour les membres de l'opposition dans les moyens de communication de la municipalité, droit donné par la loi SRU du 27 février 2002, m'a demandé ténacité et persévérance pour arriver à un vote favorable au cours du conseil municipal du 17 décembre 2002. Ce vote entérinait l'application de ce droit sur notre territoire communal et définissait le mode de fonctionnement pour une publication dans le Grigny Informations d'un article chaque mois n'excédant pas 2948 signes espaces compris.

La nouvelle majorité, sous l'impulsion du Maire, pour museler le développement d'une contestation argumentée des membres de l'opposition a limité « mon droit d'expression », étant le seul à l'utiliser, à 1300 signes espaces compris tous les trois mois. Espace insuffisant et dérisoire pour nourrir le débat contradictoire nécessaire à toute expression dans une démocratie. Pour répondre à ce « oukase », nous communiquerons et je vous informerai par la combinaison des supports : le Grigny Information et Internet, avec toutes mes excuses à ceux qui n'en sont pas équipés.

Le collectif «100% contre» quelle désillusion !

«Un certain nombre d'habitants pour exprimer leur mécontentement au sujet de l'augmentation de nos impôts ont décidé de créer un collectif «le collectif 100% contre».

Initiative intéressante et mobilisatrice car la colère est toujours un élément moteur pour créer une dynamique et ... lire la suite de l'article sur <http://actionspourgrigny.hautetfort.com>

Serge Gaubier, conseiller municipal, Mouvement Démocrate

Site SEVESO en bord de Seine

Incendie d'un silo à grains, le pire a été évité... pour cette fois



620 tonnes de maïs menaçaient d'exploser après l'échauffement d'un silo à grains de l'entreprise Soufflet à Grigny, sur le site Seveso en bord de Seine, lundi 2 novembre. La température enregistrée, 180° C dans la cuve, faisait courir le risque d'une importante explosion et la propagation

aux autres sites attenants, d'Elf-Antargaz et des hydrocarbures de la CIM, classés Seveso. Plus de 50 pompiers s'étaient rendus sur les lieux après l'alerte donnée par les personnels de l'entreprise Soufflet lundi vers 12h. Un périmètre de sécurité a rapidement été mis en place, l'alimentation électrique de tous les silos était coupée, les dis-

positifs de sécurité d'Antargaz actionnés et toutes les activités arrêtées. Lundi 20h : de l'azote liquide injectée dans le bas du réservoir, le haut de la structure arrosé de mousse, tandis qu'une odeur de maïs brûlé se répandait à des dizaines de mètres alentour. Mardi 8h, les secours effectuaient des trouées d'une trentaine de centimètres dans le silo pour évacuer le maïs brûlé. Mercredi le contenu de la colonne métallique était vidé. La moitié des 620 tonnes de maïs était récupérée mais la zone de combustion située en bas, était plus dure à atteindre. Jeudi, selon la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement, tout risque d'explosion était écarté. «Ce phénomène d'autocombustion dans un silo n'est pas rare, il a fallu plusieurs jours pour éteindre le feu en Seine-et-Marne» déclarait Rémi Galin, le responsable de la DRIRE Ile-de-France au journal Le Parisien. Une enquête est en cours pour déterminer l'origine de cette surchauffe du maïs.

Le risque court toujours

La ville en attente de la décision du Tribunal

Le 4 juillet 2008 le maire de Grigny avait organisé une conférence de presse avec Simone Mathieu, maire de Viry-Chatillon, Paul Da Silva, vice président de la Communauté Les Lacs de l'Essonne et Richard Privat, 1er adjoint au maire de Draveil, sur le projet d'extension du dépôt d'hydrocarbure de la Compagnie Industrielle Maritime situé en bord de Seine. A l'égard de la dangerosité des sites classés «Seveso», toutes les collectivités territoriales concernées s'étaient réunies et concertées sur le problème que représentait cette extension. La ville avait obtenu que le Préfet

impose à Elf-Antargaz d'enterrer ses cuves. Elle avait alerté sur la pollution occasionnée par la fréquence des passages des camions de la compagnie CIM, (180 à 250 jours, et des pointes à 400), et sur les graves conséquences écologiques sur la Seine et les espaces naturels des lacs de Viry et Grigny en cas de pollutions accidentelles. Pour toutes ces raisons les conseils municipaux de Grigny, Viry-Chatillon, Draveil, Ris-Orangis et la Communauté d'Agglomération ont émis un avis défavorable à l'extension de 40% de la capacité de stockage avec la construction de 4 cuves supplémentaires de la

société CIM. Elles n'étaient pas les seules puisque sur les 16 communes consultées dans le cadre de l'enquête publique, 15 s'y étaient opposées. Malgré tout, le Préfet avait accordé le permis de construire des 4 cuves supplémentaires et l'extension du stockage. La ville de Grigny avait contesté alors cette décision et engagé des procédures pour faire annuler cette décision. Elle arguait entre autres que ces installations s'étaient développées en 1964, dans un secteur peu dense qui depuis, avait beaucoup évolué et s'était urbanisé. Bientôt le Tribunal rendra son avis.

Un pas de plus pour le parcours résidentiel

MERCREDI 14 octobre au matin les futurs propriétaires du lot n°1 «Résidence Villas Veneta», route de Corbeil dans le quartier du Village, étaient accueillis autour d'un petit déjeuner pour la visite de leur futur appartement ou maison. M. Flaszar, chef d'agence AMOPRIM, Melle Tirel, chef de projet COOPIMMO, M.Chové, responsable COOPIMMO, et M. Huet, responsable IDF Habitat, guidaient et répondaient aux questions des nouveaux propriétaires, tous Grignois. La 1^{ère} tranche de 35 appartements de type F2 à F5, des maisons de ville et individuelles avec pelouse et garage est livrée avant la fin de l'année, et le solde pour fin mars, début avril 2010.



Ça se passe en Essonne

Soutien du Conseil Général à la ville de Grigny

EN 2008 le total des aides du Conseil Général pour le fonctionnement de la petite enfance s'élevait à 173 196,65€, dans le cadre de la politique de la ville à 914 086,49€, et pour le programme ANRU à 1

859 834€. En 2009, les aides du Conseil Général pour le fonctionnement de la petite enfance sont de 162 996,33€, dans le cadre de la politique de la ville de 133 746 € et pour le programme ANRU à 481 390€.

Dynamisme économique

Source de talents



Gérard Binse Galadriel, travaille en lien avec Thierry Verdier d'Imaginons, avec Cyber'L, La solution graphique. Ils sont au pôle de la communication.

GÉRARD BINSE, le directeur de production de la société Galadriel depuis 4 ans, travaille pour les entreprises industrielles, de l'alimentaire aux travaux publics, en passant par l'art contemporain. Monsieur à qualité de la prise de vue, c'est lui qu'on appelle pour «communiquer». Il n'en reste pas moins modeste. Quand on lui dit que les tarifs sont chers, il répond simplement «l'expérience n'a pas de prix». «Ancien journaliste reporter d'images, spécialisé dans le sport, j'ai démarré la photo à 18 ans. La crise aidant, j'ai diversifié mon activité dans les multi facettes de l'audio visuel». Aujourd'hui, il compose avec différents acteurs, du technicien à l'artiste de la voix off de ses films. Sa production est spécialisée dans des domaines aussi variés que les sciences et technologies, les sujets de société pour le compte d'autres entreprises. Il a à son actif les vidéos des chantiers de travaux publics, pour EDF «le confort à domicile», pour le Conseil Général

de Seine-Saint-Denis «à l'écoute des insectes», et sur la construction du stade de France, le transport fluvial... «C'est, dans la Zac des Radars que j'ai trouvé le potentiel pour développer mon activité. Un ami y était installé et ce fut l'opportunité pour moi de le suivre. C'est à un imprimeur que l'on doit l'idée géniale de la création d'un pôle de communication. Alain Girault, des presses de Viry, alors attiré par la Zone Franche déménageait en 1999 sur Grigny. «A la suite de l'acquisition d'importants locaux où j'avais installé mon imprimerie, La solution graphique, je cherchais à regrouper des gens d'un même secteur d'activité pour réduire les coûts. J'avais en projet la création de la Maison des Arts Graphiques» raconte-t-il. Aujourd'hui dans les cartons, elle n'est pas pour autant abandonnée. Petit à petit les entreprises sont venues. Un véritable pôle de communication a émergé où les compétences s'associent et s'échangent aux services des particuliers et des entreprises.

A la bonne cuisine !



Ben Hasine Salem devant son enseigne. Depuis le 1^{er} juillet, pour le passage de la TVA à 5,5%, le chef fait 10% de réduction sur toutes ses notes.

Le Méditerranée, restaurant traditionnel et de spécialités orientales, juste à côté de chez vous, vient de fêter ses 25 ans. Ben Hasine Salem, un savant chef cuisinier, a un jour ouvert son propre restaurant, au N° 3 de la rue Massena. L'exemple d'un commerçant qui aime son quartier. Depuis, il a su partager son savoir-faire et le quotidien des habitants des Tuileries, et plus encore. «Tout le monde venait, les habitants, les employés des entreprises de la ZAC des Radars, de la mairie, mais à cause de la crise, cela devient critique» constate-t-il. Qu'à cela ne tienne. Il suffit pour s'en sortir d'avoir une bonne recette, comme il dit «du courage, de la patience

et un bon accueil», et surtout sa cuisine ! Il y en a pour tous les goûts, de la pizza à la côte de bœuf grillée, des tagines de légumes et d'olives fumants, le couscous royal. Le client est gâté. L'apéritif, un petit cocktail maison, est offert. Seul ou accompagné, en famille ou entre amis, toutes les formules sont possibles et trouveront en ces lieux, un cadre adapté. Deux salles de 50 places laissent l'espace aux soirées festives ou aux amateurs de karaoké. Et quand les jours rallongent une terrasse de 20 à 30 couverts s'étale sur le parvis. Restaurant «Le Méditerranée» 3 rue Massena, ouvert tous les jours et le dimanche sur réservation (09 6364 32 67), pour vous servir.

Projet de ville

Grigny2

Un nouveau groupe scolaire dans le quartier

2010, il est prévu l'aménagement d'un parc urbain paysager sur le coteau Vlamincq, l'ouverture de la nouvelle école pour remplacer les préfabriqués, et la mise en place d'équipements publics pour les habitants avec de nouveaux services. Tout un programme pour désenclaver le quartier.



Vue panoramique du chantier du groupe scolaire Vlamincq (Galadriel).

CE qui va changer ? L'image du Square Surcouf. Une nouvelle voie permettra la circulation des véhicules de sécurité et le ramassage des ordures ménagères. Son itinéraire partira de la rue Pasteur, à l'entrée actuelle des parkings souterrains, passera au milieu du square en mordant sur une partie des parkings sous la dalle, et ressortira rue Vlamincq. Une partie de la dalle en béton sera donc détruite. Des aménagements urbains et des nouvelles plantations accompagneront cette voie. L'opération dont le coût est de 1 900 000 € rentre dans le cadre du Plan de Relance, financé par l'Agence Nationale de Renovation Urbaine, la Région et la Communauté d'Agglomération les Lacs de l'Essonne. Actuellement, des travaux de restructuration de logements et de sécurisation des halls sont en cours sur

tous les bâtiments de la dalle Surcouf. Ils devraient être finis en fin d'année.

Des services publics aux pieds des immeubles

D'anciens logements situés au rez-de-chaussée des immeubles Square Surcouf vont être transformés en locaux de services publics et associatifs. Un de ces logements devrait être mis à disposition de la commune dès 2010. Une convention a été signée entre la ville et l'AFTRP. Cela permettra de pérenniser les lieux et d'améliorer les services de proximité. C'était une forte demande de la part des habitants.

Un parc paysager sur le Coteau Vlamincq

La physionomie entière de tout le secteur Vlamincq en sera transformée. Cela a commencé avec la voie de désenclavement des

Sablons inaugurée au printemps dernier. Le groupe scolaire Vlamincq est maintenant sorti de terre. Le premier étage du bâtiment est entièrement monté. A terme l'édifice comprendra 15 classes de maternelles et élémentaires, l'accueil de proximité. La livraison est prévue pour la rentrée 2010. Ce nouvel équipement permettra de supprimer les préfabriqués. Son coût de 10 000 000€ est financé par l'Agence Nationale de Renovation Urbaine. Dans le même temps, début 2010, il est prévu l'aménagement en parc urbain paysager du Coteau Vlamincq avec des cheminements piétons. Il dessinera la future trame verte dans une logique de développement durable. Des bassins de rétention d'eau seront installés pour absorber l'eau de ruissellement et de pluie provenant de la nouvelle école.

De la concertation à la réalisation

Sur tout le projet plusieurs étapes de concertations ont eu lieu, lors des conseils de voisinage, avec les jeunes du quartier, les élus, les services techniques, le Conseil Syndical Principal, et les représentants de la copropriété. Des groupes de travail

ville et habitants se sont réunis. Au niveau des équipements publics il y aura 1 grand terrain et 1 petit terrain de foot. Le terrain de boules et les équipements de musculation pour les jeunes seront déplacés. En plus, des jeux pour les petits, un point d'eau et des toilettes publiques vont être aménagés. Bien sûr les arbres existants seront préservés et de nouvelles végétations seront plantées. Les places de parking sur le coteau seront remises à neuf. Le coût 1 137 000 € est financé par l'ANRU, la Région, le Département, et la ville. Le Plan de Renovation Urbaine comprend également la réhabilitation et la restructuration d'équipements, la restructuration du gymnase Jean-Louis Henry en salle de sport polyvalente, la réhabilitation de l'école Langevin-Perrin avec le changement des fenêtres et huisseries, et la création de 3 classes maternelles. Le coût de la restructuration, 4 000 000 € est financé par l'ANRU, le Conseil Général, le Conseil Régional et la ville contribue globalement à hauteur de 10% sur les opérations.



Réunion publique de concertation cet été sur le coteau Vlamincq.

NOUVELLE RUBRIQUE

Questions réponses

En réponse aux questions posées par les habitants par Internet, par courriers ou lors de rencontres, Grigny informations ouvre une nouvelle rubrique. Envoyez vos questions au journal : service information communication, 21 rue du Port ou par mail, à communication@grigny91.fr

Quel est le rôle du maire et de la municipalité concernant les attributions de logements ?

Les demandeurs de logements ont deux possibilités : Le logement privé ou le logement social. Pour le logement privé, comme la copropriété de Grigny2, le maire n'a aucun pouvoir d'intervention. Au niveau du logement social, comme la Grande Borne, le dossier du demandeur de logement est examiné par une commission, composée de représentants du bailleur (ex : l'OPIEVOY pour la Grande Borne), de représentants de la préfecture et de représentants de la mairie. L'étude du dossier comprend entre autre, les conditions de ressources du demandeur, s'il n'a pas eu de dettes envers son ancien bailleur, le nombre de personnes composant la famille... Mais la décision finale d'attribution appartient au bailleur, car c'est lui qui percevra le loyer.

Comment le maire, les élus, les services municipaux payent-ils leurs dépenses ?

La loi a séparé d'un côté les élus qui décident des dépenses à effectuer (on l'appelle l'ordonnateur) et celui qui paye les factures (le Trésor Public). Pour payer une facture d'une entreprise ou d'un fournisseur, le service financier de la mairie envoie une demande de paiement au comptable du trésor public et c'est lui qui fait le chèque après avoir contrôlée que la demande de paiement correspond à une dépense inscrite au budget. Quand le budget est voté, il est soumis au service du contrôle de légalité de la Préfecture avant d'être validé. Aucune dépense ne peut donc être effectuée sans contrôle de l'Etat.



Judi 5 novembre à la réunion publique sur le projet de réaménagement de la place du Quinconce, les maires de Viry-Châtillon et de Grigny avaient invité les habitants de la Grande Borne en présence de l'Opievoy et de la Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne. Le débat s'est installé avec les habitants. La rénovation comprend la démolition d'un bâtiment, d'importants travaux d'assainissement, l'aménagement de la place du Quinconce et de ses abords, et la réhabilitation de 284 logements et de 45 halls.

Les Grignois disposent d'un excellent conservatoire municipal

Résistance tout en musique

Avec pas moins de 500 adhérents, enfants et adultes, florissant d'une vingtaine de pratiques instrumentales et autant d'ateliers, des cours de chants, des salles de répétition et un studio d'enregistrement professionnel, le conservatoire communal est un soutien avantageux pour ses habitants. Mais, compte tenu de la situation budgétaire imposée par le Préfet, la Municipalité a été contrainte de réduire ses services aux Grignois et a dû supprimer tous les spectacles jusqu'à la fin de l'année. Les professeurs du conservatoire ont décidé de maintenir leur concert du 27 novembre pour revendiquer le droit à la culture pour tous.

Le Conservatoire de musique, de danse et d'arts plastiques de Grigny, sera doté d'une nouvelle structure qu'en 2012, pour développer les pratiques instrumentales, batterie, clarinette, flûtes à bec et traversière, guitares classique et basse, percussions classiques et traditionnelles, tombak, piano, clavier jazz, saxophone, trompette, violon, violoncelle, les



générale, l'acquisition d'une culture artistique, l'apprentissage du solfège, est reliée à la pratique instrumentale. La volonté est d'affirmer la place du conservatoire au cœur de la ville, en proposant de nombreuses actions artistiques et culturelles en direction de tous les Grignois, afin de toucher un maximum de public. Il y a des concerts dans les bibliothèques et dans les Maisons de quartier pour apporter l'offre culturelle au plus près des habitants des quartiers et cela fonctionne bien. Il y a également des concerts éducatifs à destination des scolaires au Centre Culturel Sidney Bechet ou au sein même des groupes scolaires. Toutes ces actions de sensibilisation sont organisées en lien avec des spectacles programmés par le Conservatoire ou le Centre Culturel Sidney Bechet.



Tous les services de la ville ont travaillé d'arrache-pied pour permettre le redémarrage des activités culturelles dès ce mois d'octobre.

cours de chant classique, jazz, et variété, et son florilège d'ateliers. En attendant, il s'est installé depuis la rentrée dans les locaux de l'ancien groupe scolaire Minotaure-Centaure. Grigny Information a rencontré Michel Soleau, professeur de chant et de trompette pour en connaître la partition.

Grigny information : «Quels changements apporte le déménagement provisoire ?»

Michel Soleau : Le conservatoire se trouve dans un espace plus spacieux et adapté à la pratique musicale. Le déménagement du conservatoire et des anciens studios du

Bélier était nécessaire du fait de l'accroissement de la population (l'école Langevin Perrin qui accueillait le conservatoire avait besoin de retrouver l'intégralité de ses locaux pour être rénovée). Toutes les activités musicales sur la ville, du conservatoire au studio d'enregistrement sont dorénavant regroupées. La mise en œuvre de projets transversaux favorisera les échanges entre des publics ayant des approches et des types de pratiques différents.

G I - Et pour le public ?

M S : Le conservatoire propose de nombreux cours et une dizaine d'ateliers. La formation musicale

G I : Des projets futurs malgré la situation budgétaire de la commune ?

M S : Une quinzaine autour de la percussion est programmée avec

deux moments forts les 26 et 27 mars pour le Carnaval, dans toute la ville avec un rassemblement à la Ferme Neuve. Il va y avoir un festival de jazz du 3 au 15 mai avec des soirées dans les quartiers animées par les élèves du conservatoire, deux concerts professionnels, un concert éducatif au Centre Culturel Sidney Bechet, la participation des bibliothèques... Un gala de danse sera donné les 5 et 6 juin. Malgré

l'annulation de la programmation du Centre Culturel Sidney Bechet, jusqu'en décembre pour des raisons budgétaires, les professeurs du conservatoire ont décidé de maintenir leur concert du 27 novembre dans un esprit revendicatif, et d'une nécessité artistique sur la ville. Le concert se fera sans appui technique et sans lumière, mais avec l'engagement militant des artistes que nous sommes.»



SCÈNE DÉCOUVERTE

Scène découverte, présentée par les studios du Bélier avec la participation de l'association Culture Bourbon, en partenariat avec le Conseil Général de l'Essonne vendredi 20 novembre à partir de 20h30 au Centre Culturel Sidney Bechet, accueille quatre groupes de rock : Vagalam (reggae), Shaken' Squeeze (rock), Happy docks (funk rock), Mokka (funk, reggae et rock) au Centre Culturel Sidney Bechet.

Entrée libre.

Arrêt sur images



Mi septembre, la treille de Georges Brivady, habitant du village, croulait sous les grappes mûres à point. Le temps des vendanges était revenu et ce sont 80 kg de raisins noirs et juteux qui ont été passés au pressoir : le jus sera fermenté selon les règles et mis en bouteilles pour bonifier avant dégustation. Espérons que le cru 2009 soit aussi ensoleillé que cette journée de vendanges.



60 personnes participaient au repas animation, organisé par le service des retraités au mois de septembre, au Clotay. Après un bon menu, ils ont dansé durant l'après-midi. Depuis plus d'un an, cela se passe au Clotay, afin de tisser des liens avec les jeunes de la Maison des Enfants et de la Nature et d'autres partenaires, comme l'EDA, European Discus Amateurs, les aquariophiles et dans le cadre de la semaine du goût, des animateurs avaient amené des jeux gustatifs.

Budget

Ressources des collectivités

De nouvelles mesures s'imposent !

Si l'année 2009 a été difficile pour l'équilibre des budgets des collectivités territoriales et surtout pour les communes, 2010 risque d'être encore plus rude.

Il y a donc une grande inquiétude chez les élus locaux, quelle que soit leur sensibilité politique, face aux décisions que le gouvernement veut faire passer et qui auraient de graves conséquences. A travers le projet de budget de l'Etat pour 2010, c'est la stagnation et même la réduction de dotations (DGF-DSU) aux collectivités locales. C'est la suppression de la taxe professionnelle : rappelons qu'elle représente pour notre communauté d'agglomération (Grigny/Viry-Châtillon) 53% des recettes ! C'est une réforme des collectivités locales et de l'organisation territoriale qui éloignerait d'avantage les citoyens des lieux de décision. Ce sont des regroupements de communes en vastes métropoles décidés par les Préfets, c'est le projet de «Grand Paris», ou encore la taxe carbone...

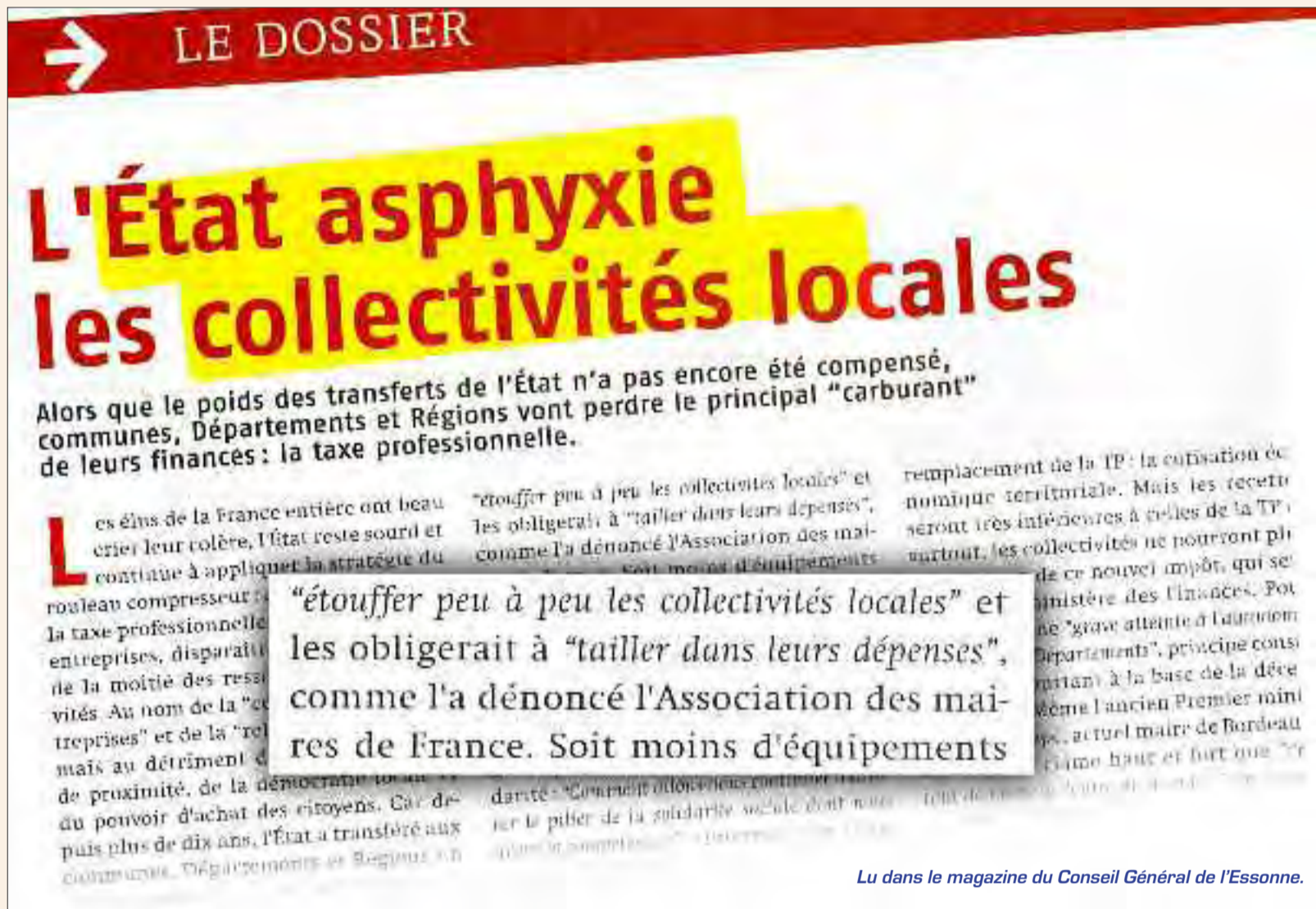
Face à tous ces dangers, les élus se mobilisent.

L'Assemblée des Départements de France a réuni tous les Conseillers Généraux à Paris le 16 novembre.

Le congrès des Maires de France a mis à son ordre du jour ce sujet.

L'étranglement financier des collectivités se traduit en effet par des réductions de services aux habitants et des augmentations d'impôts locaux.

Cette situation est encore plus difficile pour les communes pauvres. C'est pourquoi «l'Association des Maires, ville et banlieue» se bat



pour rendre plus juste les financements de l'Etat, renforcer les dispositifs de péréquation entre villes riches et villes pauvres. L'objectif est de concentrer plus de moyens là où les besoins sont grands. Le

Maire de Grigny est membre du bureau de cette association et y participe activement.

La constitution de la République Française (article 72-2) fait de la péréquation une obligation : «la

loi prévoit des dispositifs de péréquation destinés à favoriser l'égalité entre les collectivités territoriales».

Mais force est de constater que les dispositifs actuels sont très insuffi-

sants pour garantir le pouvoir d'achat nécessaire aux communes pauvres. De nouvelles mesures s'imposent et c'est urgent. Grigny est directement concerné !

Lu dans le magazine du Conseil Général de l'Essonne.

Le «Collectif 100 % contre» s'adresse à tous les parlementaires de l'Essonne

Dans un courrier du 24 octobre, adressé aux parlementaires de l'Essonne, les membres du «Collectif» alertent les Députés et les Sénateurs sur la situation dramatique que subissent les contribuables Grignois. Il leur demande d'interpeller leur Ministère de tutelle afin que la connaissance de cette situation soit connue au plus haut niveau de l'Etat et que s'ouvre une recherche de vraies solutions.

«Seule une réelle volonté de dialogue avec tous les partenaires institutionnels intervenant sur notre territoire, reste la seule issue possible pour aider à la résorption de l'endettement structurel de la commune», précisent-ils.

A l'appui de leurs propos figurent de nombreux éléments de compréhension sur le déficit budgétaire. Ils soulignent l'incohérence de la décision préfectorale en regard des avis très pertinents de la CRC émis entre 2003 et 2008 portant sur le fait que la commune a strictement respecté les recommandations des magistrats et que la capacité financière des contribuables est très faible.

Enfin, les signataires de cette lettre se disent disponibles à toute rencontre avec les parlementaires qui le souhaiteraient et prêts à leur fournir des informations complémentaires.

Impôts locaux

UN DISPOSITIF DE SOUTIEN administratif pour les contribuables

Vous avez constaté des erreurs sur votre avis d'imposition, vous avez des questions concernant le montant de votre impôt, vous souhaitez faire une demande remise gracieuse ou demander un délai de paiement...

La mairie se tient à votre disposition pour vous aider dans toutes vos démarches :

Vous trouverez des « lettres type » à l'accueil de la mairie et dans les maisons de quartier :

Une lettre type pour demander une remise gracieuse auprès du Centre Départemental des Impôts / Services fiscaux à Corbeil.

Une lettre type pour demander un délai de paiement.

Pour les personnes qui souhaitent

vérifier s'il n'y a pas d'erreur sur leur avis d'imposition ou qui auraient besoin d'une aide administrative pour rédiger leur(s) demande(s), les agents du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se tiennent à votre disposition en mairie.

Prendre rendez-vous en appelant le : 01 69 02 53 53.

Au cas où des erreurs de calcul de votre impôt auraient été constatées par les agents du CCAS, votre

dossier sera traité par les services municipaux concernés.

Pour obtenir des renseignements sur le montant de votre impôt, vous pouvez aussi appeler directement le Centre Départemental des Impôts à Corbeil au : 01 60 90 52 14

Pour obtenir des renseignements sur une demande de délai, vous pouvez appeler la Trésorerie de Grigny au : 01 69 43 38 38.

Le maire demande la possibilité d'obtenir des délais de paiement des impôts

DANS une lettre adressée au Directeur Départemental des services fiscaux, le Maire de Grigny lui a demandé qu'une attention particulière soit portée aux demandes des contribuables de Grigny rencontrant des difficultés de paiement de leurs impôts locaux.

En réponse, ce dernier lui a assuré : «Afin de pouvoir aider les contribuables qui éprouvent des difficultés certaines lors du paiement de leurs impôts locaux, j'ai l'honneur de vous faire savoir que mes services, en particulier la trésorerie de Grigny, examineront avec la

plus grande bienveillance les demandes de délais permettant un étalement des paiements.

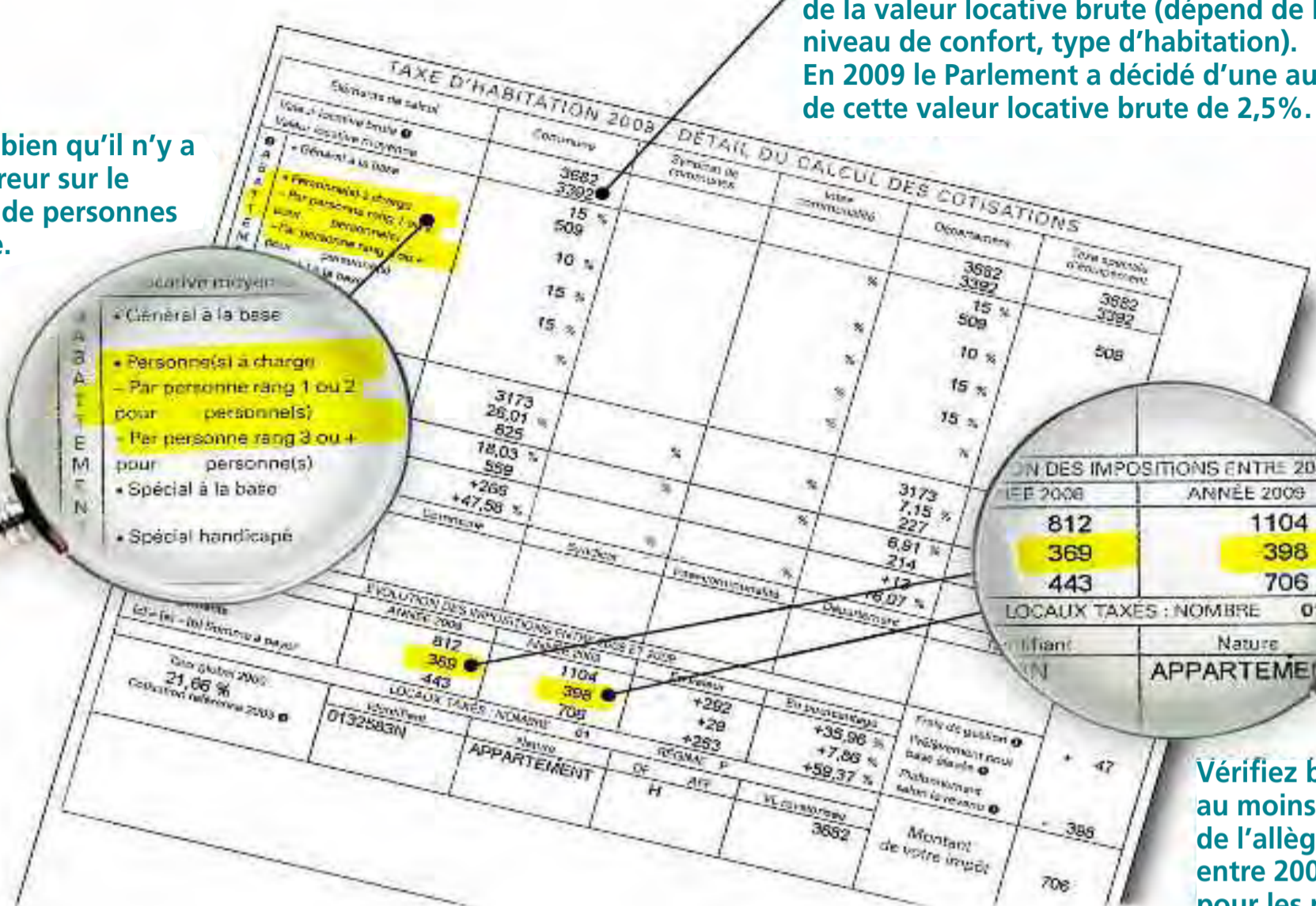
Il est par ailleurs acquis que les contribuables ayant respecté parfaitement leurs délais, aucune majoration de retard ne leur sera appliquée».

Votre feuille d'impôt à la loupe

+2,5% valeur locative brute

La taxe d'habitation est calculée sur la base de la valeur locative brute (dépend de la surface, niveau de confort, type d'habitation). En 2009 le Parlement a décidé d'une augmentation de cette valeur locative brute de 2,5%.

Vérifiez bien qu'il n'y a pas d'erreur sur le nombre de personnes à charge.



Vérifiez bien qu'il y a au moins le maintien de l'allègement entre 2008 et 2009 pour les personnes à charge.

Comment la ville constitue son budget ?

ON DISTINGUE DEUX PARTIES :

Budget de fonctionnement : Ce sont les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux, les dépenses de personnel et les charges liées aux intérêts de la dette. Pour le financer, la ville dispose des ressources composées des recettes fiscales, des dotations de l'Etat, des subventions et des prestations facturées aux familles (restauration scolaire, centre de loisirs, conservatoire, etc).

Budget d'investissement : Il concerne par exemple les dépenses de travaux de construction et de rénovation d'équipements (gymnases, écoles, maisons de quartier...), l'entretien du patrimoine communal, l'acquisition de gros matériels, véhicule, remboursement du capital de la dette. Les recettes de ce budget proviennent des dotations et subventions d'investissement et des emprunts contractés.

L'effet ciseau souligné par la Chambre Régionale des Comptes

DANS son avis de 2006 la Chambre Régionale des Comptes (CRC) écrit : «**CONSIDERANT** qu'en 2003, lorsque fut établi le plan de redressement, la commune bénéficiait du versement par l'Etat d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de quatre millions d'euros ; que le plan de redressement intégrait le maintien du versement de cette subvention à ses perspectives de rétablissement de l'équilibre du budget ; qu'en 2004, la subvention versée par l'Etat baissait d'un million d'euros ; qu'elle n'était plus versée en 2005 ; que, de

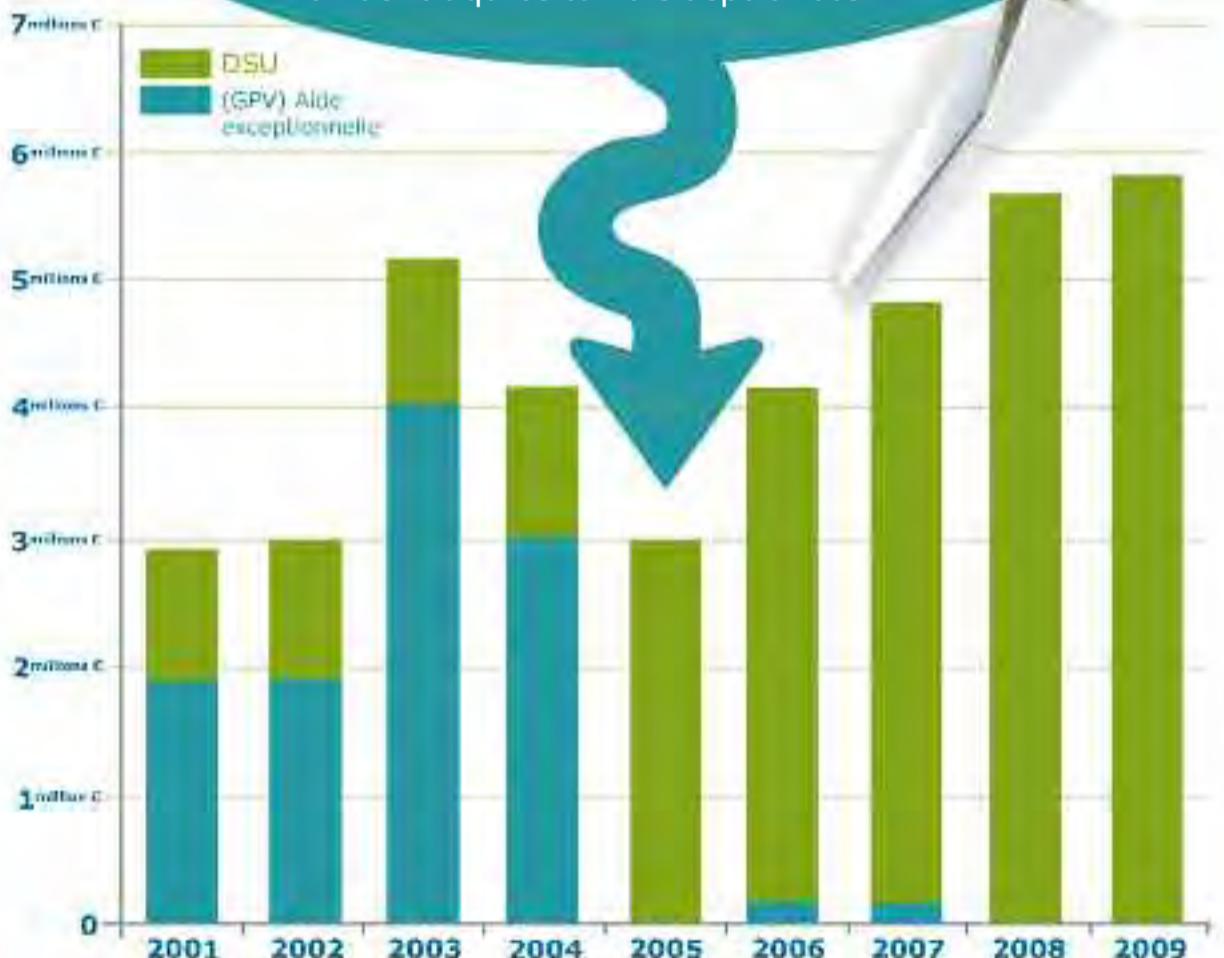
ce fait, et en dépit de l'augmentation progressive de la dotation de solidarité urbaine, la commune a perdu une recette cumulée de près de cinq millions d'euros en 2006 par rapport aux prévisions du plan de redressement ; que le déficit prévisionnel de l'exercice 2006 avoisine les deux millions d'euros ; que dans ces conditions, il apparaît que la commune sur la période considérée a effectué un effort de trois millions d'euros, grâce aux économies de gestion réalisées, conformément aux recommandations de la Chambre».

L'engagement de l'Etat

La contribution aux ressources de la commune

Pour Grigny, l'effet ciseau c'est quoi ?

L'Etat et la ville de Grigny ont signé en 2000 un contrat pour développer de nouveaux services municipaux et donc des dépenses nouvelles (éducation, petite enfance, enfance, emploi, prévention...). A ce titre, l'Etat apporte une subvention (4 M€ en 2003 et 3 M€ en 2004) qu'il a supprimée en 2005. Donc, d'un côté l'Etat a privé la commune de millions d'euros pendant plusieurs années pendant que les dépenses décidées d'un commun accord (Etat - Ville) ont continué. C'est cet effet ciseau qui a provoqué un déficit qui se cumule depuis 2005.



Deux questions à Gabriel Amard

Président de la Communauté d'agglomération

«Les Lacs de l'Essonne» qui regroupe les villes de Viry-Chatillon et Grigny.



Grigny Infos :

Le gouvernement a annoncé la suppression de la taxe professionnelle dès 2010. Quelles sont les conséquences pour la Communauté d'agglomération et les deux villes ?

Gabriel Amard : Cette décision est lourde de conséquences. Elle prive le service public des Lacs de l'Essonne de sa principale ressource. Il faut savoir que la taxe professionnelle représente 53 % de nos recettes de fonctionnement. Et le fonctionnement c'est la vie quotidienne des citoyens : l'entretien et la rénovation des voiries et des espaces publics, les réseaux

d'eaux pluviales et d'assainissement, l'éclairage public ... Au-delà, nous participons aussi, à hauteur de 20 %, au financement des grands projets de renouvellement urbain, comme à la Grande Borne ou à Grigny/2. La taxe professionnelle nous permet aussi de financer la dotation de solidarité de communauté que nous versons aux deux communes, soit 4,1 millions d'euros pour Grigny depuis 2004. La suppression de la taxe professionnelle va nous conduire à réduire nos interventions en faveur des Grignois et des Castelvirois.

G. I. : La Communauté d'agglomération a voté une motion de soutien à la ville de Grigny, lors de son conseil

de septembre. Allez-vous donner des suites à cette prise de position ?

G. A. : La décision de l'Etat d'augmenter brutalement les taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti compromet gravement les projets que nous avons construits ensemble, Agglo et ville de Grigny avec les habitants. La création d'entreprises et le développement économique sont pénalisés par cette hausse qui s'applique à l'immobilier d'activités. Pourtant, Les Lacs de l'Essonne et Grigny étaient jusqu'à présent le territoire le plus dynamique en termes de création d'emplois en Essonne. Cette décision remet aussi en cause notre politique visant à améliorer la mixité sociale et l'attractivité de

Grigny pour de nouveaux habitants. Je m'en suis ouvert au Préfet de l'Essonne. J'ai aussi sollicité le président du Conseil général. Pour une fois, je partage l'avis du député-maire UMP de Draveil qui reconnaît le caractère «inextricable» de la situation financière de Grigny.

C'est en effet un problème de pouvoir d'achat. La ville doit assumer des dépenses incontournables pour ses habitants alors que ses ressources sont insuffisantes. Cette situation avait été reconnue en 2006 par la Ministre déléguée à la ville, Mme Vautrin. C'est pourquoi nous demandons l'examen d'un plan d'urgence en faveur de Grigny, comme l'avait proposé la Chambre régionale des comptes dès 2003.

Extrait du Manifeste culturel Ville de Grigny

Culture en danger, des acteurs en résistance

Grigny
Novembre - Décembre 2009

Juste pour que dure, à Grigny comme ailleurs, le droit à la culture

Culture en Danger, des Acteurs en Résistance

entrée libre

Calendrier des Actions Militantes et Revendicatives

Soirée Beethoven
Samedi 14 Novembre 2009 - 19h30

« Un roi sans divertissement »
J. Giono - Représentation théâtrale Théâtre du Fil
Dimanche 22 novembre 2009 - 15h00

Concert solidaire des professeurs
Du Conservatoire de Musique, Danse et Arts Plastiques
Vendredi 27 novembre 2009 - 19h30

« Variations »
Intervention Théâtre du Fil
Lundi 7 décembre 2009 - 19h30

Centre culturel Sidney Bechet 10, pl. Henri Barbusse. 91350 Grigny

A Grigny, l'expression littéraire et artistique et plus largement la culture, sont gravement amputées suite aux décisions préfectorales en matière budgétaire. La Municipalité s'est donc vue contrainte d'effectuer des choix douloureux de restriction et de recul du service public de la culture.

Pour ne prendre que quelques exemples :

- La bibliothèque n'est plus autorisée à acquérir livres et autres supports culturels et éducatifs,
- Le Centre Culturel ne peut plus programmer de spectacles vivants, notamment en direction des scolaires,
- Les actions théâtrales intergénérationnelles avec le Théâtre du Fil n'auront pas lieu,

● La Mission d'Histoire Locale ne participera pas à la «Journée européenne du patrimoine»,

● L'accueil en résidence de la Cie La Constellation, autour des arts de la rue, est mis en péril, ... De fait, notre travail d'élargissement, diversification ou formation des publics s'en trouve gravement compromis.

Engagés en tant qu'acteurs culturels sur le territoire, nous ne renonçons pas à vouloir, dans notre champ d'activité, continuer à «éveiller, émouvoir, donner envie de comprendre et agir» (...)
«La culture publique que nous souhaitons défendre doit donner appétit et soif de vivre, de découvrir, aimer, ressentir, vibrer, douter...» (...)

Nous ne renonçons pas à vouloir contribuer à la réduction des inégalités sociales par : « l'action, la diffusion, la création, la promotion, l'éducation, l'innovation,

l'animation, l'expérimentation, l'association, la sensibilisation, l'émotion, la passion, la familiarisation, l'adhésion, l'inclusion, la diversification, l'addition, la multiplication, la composition, l'harmonisation, la communication, la publication, la démocratisation, la manifestation, la production, la co-production, la célébration, la médiation... » (Extrait du Manifeste culturel Ville de Grigny).

C'est pourquoi, avec l'appui et le soutien de la Municipalité, d'usagers, d'artistes et d'acteurs culturels, tout au long de la saison culturelle 2009/2010, nous vous proposerons une série d'initiatives et de manifest'actions engagées et militantes sous l'appellation «CULTURE EN DANGER, DES ACTEURS EN RESISTANCE».

La Direction Education & Culture - secteur Culture (E. de Roland - I. Durand - G. Kleefeld - J. Rance - F. Nael - L. Sanguinède - V. Souviat)

Collège Sonia Delaunay

Les élus au Conseil d'administration s'adressent aux Parlementaires

«**N**ous sollicitons toute votre attention à quelques semaines d'un moment crucial pour l'avenir de la jeunesse de notre pays : l'examen du budget de l'Etat. En effet, en raison des restrictions budgétaires votées ces dernières années par le Parlement, la rentrée 2009 s'est déroulée dans des conditions difficiles» dénoncent-ils et d'énumérer, «dans notre collège classé Ambition réussite, l'insuffisance de

la dotation de l'Etat pour l'achat de manuels atteint un niveau insupportable (...), 2 classes de 6^e n'ont pas de manuels d'anglais, les livres d'anglais pour les 5^e et 4^e sont tous obsolètes, les 6^e n'ont pas de livre d'éducation civique, les 3^e ont de vieux manuels d'espagnol, les 5^e et 3^e n'ont pas de manuels conformes aux nouveaux programmes en physique-chimie, et les 6^e et 3^e n'ont pas de manuels de mathématiques adaptés au pro-

gramme. Dans leur adresse ils alertent également sur le manque de professeurs et craignent que pour le budget 2010, l'Education Nationale supprime l'intégralité des 6733 emplois de stagiaires, tout en mettant à mal les conditions de formation des nouveaux recrutés. Ils s'imaginent mal en ces conditions comment arriver à des améliorations des conditions d'apprentissage des élèves et du travail des enseignants, tant nécessaires.

Avec La Constellation Spectacles gratuits

SAMEDI 21 novembre des spectacles gratuits pour tous avec le théâtre de rue Ruzo présente les Alama's Givres, une formation incognito à 11h à Viry-Châtillon, place François Mitterrand et à 15h à Grigny, Eglise St Antoine, Saint-Sulpice rue Pierre Brossolette : Un spectacle déambulatoire, absurde qui aborde de profil les questions de sécurité. La CIE N°8 présente à 16h15 «Donnez-nous votre argent» au parc Saint-Lazare, 21 rue du Port : Essentiellement visuel, pratiquement sans parole et définitivement absurde.

Evènement

Interview de Vincent Ydé, membre du Conseil d'administration de l'Association Décider



Dominique Rouits chef d'orchestre de l'opéra de Massy.



Grigny Informations : De quelle manière a débuté cette aventure avec l'Orchestre de Massy ?

Vincent Ydé : L'association «Décider» soutient une démarche pour sortir les personnes des difficultés et notamment aller vers l'emploi. Elle accompagnait des chômeurs de longue durée qui avaient la volonté de rechercher un travail. Il fallait qu'ils voient des personnes travailler. Notre rôle était de les accompagner sur différents lieux de travail. Un jour nous sommes allés dans les coulisses de l'Opéra de Massy et la rencontre avec cet univers de la grande musique a commencé là. Le Chef d'Orchestre, Dominique Rouits, nous a donné des invitations pour un concert à l'Opéra de Massy, nous y sommes allés avec les gens de la Grande Borne et l'étincelle s'est produite.

GI : Quel rôle a joué Dominique Rouits ?

VY : Il a été déterminant, sans lui rien n'aurait pu se faire. Et il n'a pas voulu en rester là. « Ce qui m'intéresse c'est de venir chez vous », nous a-t-il dit. Il a tenu sa promesse et a joué « les 4 saisons » de Vivaldi dans un gymnase de la Grande Borne où 350 voisins sont venus. Les proches ont participé à la fabrication des décors et préparé cette fête dans la joie, car c'était bien plus qu'un concert. On peut dire que les éléments déterminants ont été : la volonté d'un chef d'Orchestre de se déplacer, la volonté de l'association d'aider les gens et surtout des habitants qui ressentaient du plaisir, de l'émotion et qui se sentaient valorisés par quelque chose de prestigieux qu'ils n'auraient jamais pensé côtoyer. La musique dite « grande » l'est devenue pour nous. Décider soutient cette démarche d'accès à la musique comme un droit et non pas comme un luxe.

GI : Et que s'est-t-il passé après ?

VI : Les « amis » ont dit au chef d'orchestre : « nous, on aime la musique ». Il leur a dit, jouer d'un instrument c'est peut être difficile, mais chanter, pour-

quoi pas ! De là est né tout un travail sur le chant lyrique. Les habitants de la Grande Borne sont venus à l'Opéra chanter l'Oratorio de Noël de Bach. En 1999 nous avons gagné le prix Coca-Cola. Cette aide nous a permis de financer le déplacement de l'Orchestre de Massy à Grigny.

En 2000 nous avons signé une Convention entre notre association, la mairie et l'Orchestre de Massy. L'objectif principal était de soutenir « les proches », leur donner le goût de vivre à travers la musique, les faire participer (décors, chant, préparation des initiatives...). Un rapport participatif à la culture en quelque sorte.

GI : Quels sont les prolongements de cette expérience ?

VY : Notre association avait entre autre pour but le soutien bénévole et solidaire pour des voisins qui voulaient apprendre la langue française. Or, chanter dans d'autres langues c'est bon pour appréhender les sons. Nous collectons des berceuses et des chants populaires (qui n'ont pas de tradition écrite), on les traduit en langage phonétique et nous travaillons avec Thierry Fournié, le chef du groupe de chant, que je tiens ici à remercier vivement. C'est très important de continuer à dialoguer sur le rapport des sons et des notes, ça ouvre des portes du langage. Le 6 décembre nous donnerons un avant goût d'une comédie musicale que nous préparons. Quelque chose qui reflètera notre accès et notre rapport à la culture, avec un metteur en scène, des musiciens... un spectacle complet.

Dans cette histoire, le Chef du groupe de chant et le chef d'Orchestre, jouent un rôle très important ainsi qu'un groupe de chœurs de Massy qui nous soutient. Dominique Rouits est vraiment d'une grande proximité avec les gens. Je dis un grand merci à tous ces professionnels et je n'oublie pas non plus l'équipe du service municipal de « Fêtes et cérémonies » qui fait tout son possible pour que le succès des initiatives.



Thierry Fournié, chef du groupe de chant de l'Opéra de Massy.





RENCONTRE MUSICALE

DIMANCHE 6 DECEMBRE à 16H précise
Gymnase du Labyrinthe (voie Athéna) Grande Borne

7ème symphonie de BEETHOVEN

Orchestre symphonique de l'opéra de Massy

Direction : Dominique Rouits

Messe en sol de SHUBERT (extraits)

Chœurs des ensembles vocaux de l'Essonne et choristes de Grigny

Direction : Arturo Ribeiro

Guëlle Teyssier : Soprano

Thierry Fouré : Ténor

Yann Toussaint : Baryton

Le groupe de chant de la Grande Borne et des choristes, amis de l'orchestre de Massy : Chant populaire turc et comptines françaises

« un avant goût » de « Panéolito »

Composition et direction : Thierry Fournié

Participation : 2€ par personne et 1 gâteau par famille




Renseignements : Association DECIDER
9 rue des Enclos 91350 GRIGNY 01 69 45 16 38 / 06 77 18 37 13

CE MOIS CI

Forum de Rentrée

Des associations mobilisées pour les Grignois

Un large panel d'associations grignaises était représenté au Forum de Rentrée. Solidarité et échanges, mutualisation des moyens, recherche de partenaires et hommages aux bénévoles ont ponctué le débat.



Plus de cent participants étaient présents au débat du Forum de rentrée samedi 19 septembre à la Ferme Neuve. Une première, dans un contexte peu propice pour le mouvement associatif, avec l'augmentation des impôts locaux décidée par le préfet, et le risque de dimi-

nution des subventions. Claude Vazquez, le maire, rappela que la municipalité avait engagé un recours en annulation de l'arrêté du préfet, et réaffirma son soutien au collectif des contribuables de Grigny, "collectif 100% contre". Ce dernier annonça ce matin même plus de 2000 signatures (4000

aujourd'hui) pour la pétition contre l'augmentation des impôts.

des subventions à la mutualisation ...

Beaucoup d'interventions tournaient autour des aides, des subventions et des partenaires. Les associations locales remerciaient le

Pôle de la Vie Associative et les élus de la ville, dont Arsène Zerkal, maire adjoint à la vie associative. «Il y a une réelle démarche de concertation et de réflexion dans le cadre de la mutualisation des moyens», affirmait Riyadh Merghem, responsable du Pôle de la Vie Associative, «et une des prochaines étapes à laquelle on doit penser est la mise en place d'une plate-forme logistique». La Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne assurait de son soutien à la municipalité de Grigny.

Pour certaines d'entre elles, les associations devraient plus mutualiser leurs moyens. D'autres estiment que le travail en réseau marche mais ne se voit pas. Mme Rami, présidente de la confédération syndicale des familles, demanda la reprise des conseils de la Maison des associations. Lionel Rochefort, responsable du service des Sports releva l'importance des échanges, «vivre ensemble c'est aussi devoir faire des efforts, sinon il y aura des dysfonctionnements.» Dans la discussion, Jean-Gilles Le Poulain, maire adjoint à l'éducation, mit l'accent sur les liens possibles entre l'Education Nationale et les associations pour la recherche de subventions.

... au bénévolat

Le bénévolat fut au cœur du débat également. M. Colin, président de l'association Raymond Cocâtre, releva l'impact négatif de l'augmentation des charges sur Grigny : «Certains très investis dans la vie associative finiront par quitter la ville.» Les Maisons de quartier développent des activités utiles reconnaissant les bénévoles. Mme Gueye de l'AFASE, Association des Femmes pour l'Action, la Solidarité et l'Entraide, évoquait la nécessité de travailler et d'oeuvrer ensemble pour le bien commun : «Seul on va vite, ensemble on va plus loin!». Le Forum accueillit les « petites » nouvelles : Alt'Roc qui a pu installer un mur d'escalade de niveau régional au gymnase de la Zac Centre ville grâce aux élus et aux services de la ville. "Créer", association de capoeira, voudrait insuffler une nouvelle dynamique de bénévolat. En clôture de ces échanges riches, le maire proposa une nouvelle réunion avec tous les acteurs locaux. S'il y a d'importants travaux d'investissements dans la ville le problème numéro 1, c'est le budget de fonctionnement. Il y a urgence pour les impôts. Il y a urgence pour les associations.

C'est le bouquet



L'équipe du pôle de la vie associative, organisatrice du forum de Rentrée, au grand complet.

La marguerite ne s'effeuille pas pour les associations grignaises. Plus d'une centaine d'entre-elles ont accueilli de nombreux visiteurs à la Ferme Neuve. Des partenaires officiels, le Conseil Général, les services de la ville, la Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne, aux stands associatifs, de l'AFASE, Amitié Grigny Schio, les associations sportives et culturelles. C'était long d'en faire le tour. En poursuivant les allées les visiteurs s'arrêtaient devant les différents stands, Familles de Grigny, Bien vivre Ensemble, Animation Grigny2, La Fauvette, l'UNRPA et faisaient le plein de dépliants d'in-

formations à toutes fins utiles et pour s'inscrire. L'Orme du Bout invitait à un voyage dans le temps. Elle proposait des livres sur la commune de Grigny. Au milieu de la cour verdoyante un espace détente captait les familles ou les passants un peu las pour une halte bien méritée. C'était le temps de prendre un bain de musique coloré des caraïbes et de samba. Les élèves du Conservatoire et les membres de Karib'K se succédèrent sur le podium. Un sourire pour l'espoir proposait un spectacle avec Tito et un enfant handicapé. Un moment émouvant durant lequel la référente associative racontait com-

ment des ateliers de danse pour enfants handicapés et valides avait vu le jour à Ris-Orangis. Au fond de l'allée blanche, les portes de la grange, grandes ouvertes, laissent entrevoir un voilier. Un beau mât de 14 mètres, prêt à se mettre à l'eau pour les Grignois. Un peu plus loin, le public se regroupait autour des tatamis des clubs de karaté et de boxe. Les enfants passaient par vagues selon leurs âges. Le bouquet final, le tirage de la tombola des enfants, fit plus d'un petit gagnant. Après l'au revoir aux visiteurs, les allées se vidèrent doucement. Le rendez-vous était d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.



Le collectif 100% contre tenait un stand et faisait signer les pétitions contre l'augmentation des impôts sur le forum.



Tout le monde y trouvait son compte. Les enfants faisaient une grande chasse au trésor et remplissaient un questionnaire avec l'aide des bénévoles.

Mon village en ville



3 questions à Arsène Zerkal, maire adjoint à la vie associative à l'économie sociale et solidaire

Grigny Information : Quoi de neuf au Forum cette année ?

Arsène Zerkal - Le Forum de rentrée a eu lieu cette année à la Ferme Neuve, un cadre agréable et convivial. Les associations souhaitaient un espace pour se retrouver. Cette journée s'est déroulée en deux temps forts pour la première fois : le débat du matin et le forum l'après-midi. C'était une réussite.

G1 - Que penser de cette nouvelle édition ?

A Z - Il y a eu quelque 400 entrées adultes. Le débat du matin est une expérience à renouveler. C'était très intéressant. La parole était aux associations. Cela a permis de tisser des liens. Le Forum a été conçu en concertation avec les associations, du lieu jusqu'à la date de sa tenue. Je tiens à remercier l'équipe du Pôle de la Vie associative, les associations et tous ceux et celles qui ont contribué à cette journée, monsieur le maire pour sa confiance, le service Fêtes et Cérémonie, et monsieur Herbault le gardien de la Ferme Neuve.

G1 - Vous pensez déjà à l'avenir ?

A Z - Nous pensons organiser ensemble les 2e Assises de la vie Associative pour l'année prochaine. Ce sera l'occasion encore de parler des projets et des partenaires, chercher de nouvelles sources de subventions. Ce sera un peu une suite du forum.



Avec les membres de l'USG les plus jeunes ont appris à former un pack pour la mêlée.



L'école Cocâtre était bien sûr de la partie comme à chaque événement sur la ville.



Durant mon Village en ville, dimanche 4 octobre, la Ferme Neuve retrouvait un peu de son ancienne activité paysanne et de sa fête patronale de la Saint-Vincent : pressage de raisins, poules, cochons, moutons et âne pour la mini-ferme, poneys, manège de bois, stands de spécialités plus alléchantes les unes que les autres, cochon et agneau rôtis à la broche pour un repas entre amis, jeux d'adresse, fleurs et légumes du potager, fanfare et éclats de rires avec les jongleries de la Cie Réverbères, quelques pas de danse et chansons reprises en chœur autour de l'orgue de Barbarie : les Grignois de tout âge ont goûté en un après midi d'automne varié, amusant, régalant, amical, une vraie fête.



La première association créée sur la ville était une fanfare : La Fauvette.



Les 51 participants du concours « des fleurs dans la ville » 2009 étaient mis à l'honneur au cours de cette journée champêtre du 4 octobre. Philippe Rio, maire adjoint remettait les divers prix, bons d'achat, plantes, livres de jardinage et bouquets aux « fleurisseurs » de notre ville. En toutes catégories le 1^{er} prix a été attribué à Mostafa Ouldehkim. Dans la catégorie « jardins », le 1^{er} prix a été attribué à Michel Mereaux, le 2^e à Robert Calvi, et le 3^e à Georgette Ruelland. Dans la catégorie « Balcons fenêtres », le 1^{er} prix a été attribué à Danielle Mounier, le 2^e à Monique Metais, et le 3^e à Nicole Busnel.

Associations

La Croix Rouge Française, cherche bénévoles



«C'est le moment de s'inscrire pour les prochaines formations de bénévoles que nous allons lancer. Elles sont entièrement assurées par La Croix Rouge Française» informe Daniel Luce, le président de la délégation de Viry-Châtillon.

Secourisme, formation et aide sociale sont parmi les actions les plus connues de la Croix Rouge Française. Au niveau local, s'ajoute à ces 3 axes, dans le cadre de l'action sociale, l'aide alimentaire et vestimentaire. A l'entrée de l'automne, ces activités sont malheureusement, encore plus sollicitées par le public, regrette Daniel Luce le président de la délégation de Viry-Grigny. «Les gens nous sont envoyés par les services sociaux de la ville et la Maison de Solidarité de Grigny». Une «vestiboutique» est ouverte à l'antenne de Grigny, 78 route de Corbeil, tous les 2^{es} samedis du mois. On y trouve

des vêtements pour les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans. Il y a aussi les permanences des colis alimentaires, tous les mercredis soir de 19h15 à 20h30. La collecte des denrées s'effectue en octobre dans la galerie commerciale du centre Leclerc de Viry. Au niveau de la formation, des actions particulières sont menées aussi pour les jeunes dans les écoles et les centres de loisirs : l'initiation aux premiers secours et sur les risques domestiques. «Nous recherchons des bénévoles que nous formons en interne ; Cela concerne aussi bien les actions de secourisme que les actions sociales. Nous recrutons dans pleins de domaines, du moniteur à l'informaticien en passant par le mécanicien». Les prochaines formations de prévention et secours civiques se dérouleront, les 28 et 29 novembre, à Grigny. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en contactant la délégation locale de Viry-Châtillon, 9 avenue du Bellay (01 69 45 84 84, ou en complétant le formulaire sur le site Internet viry-chatillon.croix-rouge.fr).

Maintien à domicile

Le service de soins infirmiers à domicile, l'ASSo Viry Grigny, l'Association Sanitaire et Sociale, a organisé le 1^{er} septembre une conférence-débat autour de la grippe A (H1N1). Cette réunion était destinée au personnel du service et aux partenaires intervenants auprès du même public. Elle a accueilli 30 personnes. Parmi celles-ci se trouvaient des aides soignants, des cadres et administrateurs du service de soins, des professionnels de santé libéraux, des

membres du secteur retraité du CCAS de Grigny, la directrice du foyer logement Résidence Colette, et le personnel administratif de structures d'aide à domicile de Viry-Châtillon (Asamad et Association mandataire). Ils ont abordé la mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité, en cas de crise majeure, pour se préparer et assurer leur activité, auprès des bénéficiaires, dans les meilleures conditions possibles en partenariat avec l'ensemble des acteurs du maintien à domicile.

Agenda

LES CONSEILS DE VOISINAGE

La réunion de Conseil de Voisinage de la Grande Borne se déroulera jeudi 26 novembre à 18h30 à la Maison de Quartier Marie Curie. A l'ordre du jour, l'évolution des projets en cours, le point sur le fonctionnement du marché, l'information sur les modalités de règlement des impôts, le cadre de vie et vie de quartier.

RESTOS DU CŒUR

La campagne 2009/2010 des Restos du Cœur a commencé. Les pré-inscriptions pour la campagne d'hiver sont encouragées dans la mesure de la disponibilité des bénévoles. Toutes les personnes doivent se munir de leurs justificatifs d'identité, de ressources et de charges : Du 16 au 27 novembre tous les jours de 14h à 17h et les 21 et 28 novembre de 9h à 12h. Les jours d'ouverture et d'accueil des bénéficiaires dans le local de Grigny, 5 rue des Petits Pas, sauf les jours fériés : les mardis et samedis, de 9h à 12h, pour les familles de 4 à 6 personnes, les mercredis de 14h à 17h pour les bébés jusqu'à 18 mois, les jeudis de 9h à 12h pour les familles d'1 à 3 personnes.

UNRPA

L'Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées, organise un repas dansant à la salle la Sapinière le 24 novembre. Le Noël de l'association, un après-midi cabaret, se déroulera à Thivars le 8 décembre. Pour les inscriptions s'adresser à l'UNRPA, 6 place du Damier (01 69 43 19 49 ou 01 60 86 65 96 ou 01 69 06 54 63).

FESTIVAL KARIB'K91

L'association Karib'K91 organise sa 9^e édition du festival de ballet traditionnel et populaire, samedi 28 novembre, à 19h au Centre Culturel Sidney Béchet : Un grand

spectacle de danses et de percussions Antillaises.

TÉLÉTHON 2009

A l'occasion du Téléthon 2009, la section USG danse organise un grand gala, samedi 5 décembre à 15h, au Centre Culturel Sidney Béchet. L'entrée de 3€, pour tout public, sera reversée à l'Association Française contre les Myopathies.

APCE91

L'Association Pour le Couple et l'Enfant en Essonne tient une permanence à la Maison de Quartier Pablo Picasso : Lundi (semaines paires) de 10h à 12h. La médiation familiale concerne les liens familiaux au sens large notamment lors de situations de rupture, pour reprendre le dialogue, trouver des solutions concrètes dans l'intérêt des enfants sur rendez-vous (01 69 81 93 35).

PETITE ANNONCE

L'AGAC, association grignoise des amis des chats, recherche des personnes à la Grande Borne ayant une voiture, pour aider à la stérilisation des chats, dans la cité. Tous les frais seront pris en charge. Pour plus de renseignements s'adresser à Mme Janine Michel, 8 rue Vlaminck (06 16 91 21 80 ou 01 69 02 30 77).

INITIATIVE SOLIDARITÉ CHÔMEURS

Les permanences de l'association des chômeurs et précaires de Grigny «Initiative solidarité chômeurs» se déroulent : mardi de 9h à 11h, jeudi sur rendez-vous de 9h à 11h et de 14h à 17h et vendredi matin de 9h à 11h. Maison des Association 1 rue du Minatore, 1^{er} étage (01 69 21 75 91/06 23 36 93 67/06 10 03 19 96).

Sport

Un «marathon man» à Berlin un espoir pour les diabétiques



MOHAMED Lakehal, licencié de la section de triathlon du club de l'USG, a participé au marathon international de Berlin le 20 septembre dernier. Il était sponsorisé par l'hôpital de Corbeil. Durant cette étape décisive, 42km 195m en 3h 9min et 38", il a battu son propre record, et celui de son équipe, dont un professionnel de Viry-Châtillon. «Je me suis entraîné 1 an avant. J'avais comme objectif d'atteindre les 3h10 m» raconte-t-il. Il a fini 1952^e au classement général sur plus de 40 000 participants. «Avec cette performance, c'est un message à tous les diabétiques que je souhaitais faire passer. Cela faisait 3 ans que je courais en amateur et je voulais montrer que quelqu'un de diabétique pouvait faire du sport comme tout le monde. Ce que je conseille même». Une course entraînant une autre, c'est au prochain marathon qu'il pense à Paris les 5 et 6 avril 2010.

Les résultats de l'USG triathlon

En judo club, un début de saison prometteur



Pour sa 6^e année d'activité, le Judo Club Grigny débute la saison avec une bonne augmentation du nombre de licenciés de 3 ½ à 77 ans, accompagnée d'une amélioration du niveau sportif de ses combattants. Ceci est confirmé notamment par Laura Ameur-Pantic qui fait un excellent début de saison. En effet, elle obtient la 1^{ère} place en (63 kg à la Coupe d'Automne Essonne Minimes) le samedi 17 octobre 2009 au Dojo de Brétigny. Elle participera également, aux vacances de Toussaint, à un stage de 3 jours avec le groupe élite minimes de l'Essonne. Si vous aussi vous souhaitez intégrer un club dynamique et sympathique Le Judo Club Grigny vous accueillera avec beaucoup de plaisir sur le tatami au gymnase du Labyrinthe le mardi et le vendredi à partir de 17h30. Pour tous renseignements, veuillez contacter Monsieur MINE Didier président au 06.08.99.05.31

Les résultats de l'USG triathlon

LORS de la compétition de triathlon international Half Ironman, à Gerardmer le 5 septembre, (1,9 km en natation, 93km en vélo, et 21km en course à pied) Yannick Cario a terminé 670^e sur 998, avec un score de 6h42m58. Bruno Dapoigny a réalisé un score de 5h53m34 et s'est classé 269^e sur 998. A Nevers, le 16 août, en courte distance (1,5 km en natation, 40 km à vélo et 10 km à pied) Laurent Dupéron a réalisé une performance de 2h36m. Il a été classé 28^e sur 180. Geoffroy Dupéron en cadet, a réalisé un score de 1h14m et est arrivé 51^e sur 140. Le 31 août à Cambrai triathlon Ironman Laurent Dupéron a réalisé un score de 10h58 et a terminé 60^e sur 360.

Natation : Records de l'Essonne

LORS de ses premiers championnats de France au mois de juillet à Amiens, Nicolas Mary a disputé 3 finales, a amélioré 3 records personnels et 2 records de l'Essonne. Chez les minimes, au 50 mètres papillon, il a été classé 2^e en finale B (nouveau record de l'Essonne), au 100 mètres papillon, il a terminé 5^e en finale A (nouveau record de l'Essonne, au 200 m papillon il a fini 7^e en finale B.

Championnats départementaux d'escalade

Alti'Roc

DIMANCHE 29 novembre l'association Alti'Roc organise les championnats départementaux d'escalade au gymnase de la ZAC Centre ville de 9h à 15h. Issu d'une volonté conjointe de la mairie de Grigny et de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, un nouveau mur d'escalade de niveau régional a vu le jour à Grigny : 28 mètres de long et 9 mètres de haut. L'association Alti'Roc propose des activités d'al-

pinisme, d'escalade loisir, de randonnée de montagne, et ski de randonnée. Les séances pour les adultes ont lieu au gymnase de la ZAC Centre Ville, mardi et jeudi de 20h à 22h, pour les enfants, jeudi à partir de 19h ou vendredi à 18h30 jusqu'à 20h, en loisirs, samedi et dimanche de 14h à 18h.

Pour plus de renseignements, Alti'Roc, Maison des Associations, 1, rue du Minatore (06 50 00 26 62).

GRIGNY VILLE SPORTIVE

La 4^e édition de la soirée «Grigny ville sportive» organisée par la Municipalité et le service des sports se déroulera vendredi 11 décembre à 19h au gymnase du Labyrinthe. Cette année les jeunes sportifs grignois seront à l'honneur.